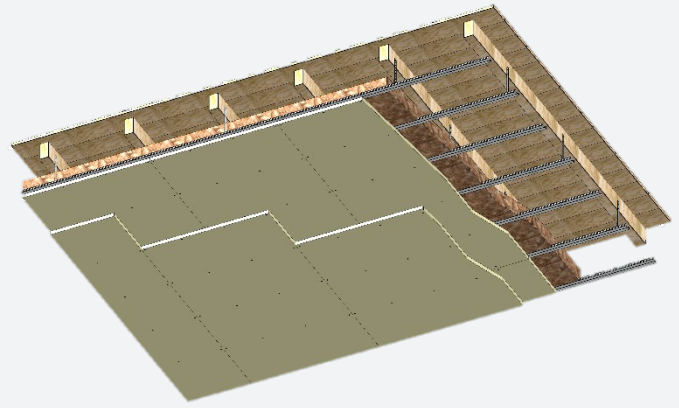


PLAFOND KNAUF MÉTAL F47 SOUS PLANCHER KNAUF 2KHD18/900



DESCRIPTION DU SYSTEME

Les plafonds KNAUF METAL F47 sous plancher sont constitués par assemblage de deux plaques de plâtre KNAUF KHD18/900, vissées sur une ossature métallique KNAUF F47, monté en tant que membrane sous plancher standard et constitué d'une combinaison de poutres/solives et d'une couverture parmi celles listées ci-dessous :

- Type de solives/poutre : béton, béton précontraint, acier, acier formé à froid, bois
- Type de couverture : béton cellulaire, béton précontraint, béton, composite acier-béton, bois

Le système est composé de :

- 2 x KNAUF KHD18/900
- Fourrures F47
- Cornières 25/30 ou Rail F47
- Un isolant à base de fibres végétales Knauf ThermaSoft® natura ou un isolant en laine de verre
- Suspente bois, pivots ou U
- Vis TTPC 25 mm
- Vis TTPC 45 mm

DOMAINE D'EMPLOI

Les plafonds KNAUF METAL F47 sous plancher sont destinés à la réalisation d'ouvrages en :

- Neuf ou réhabilitation

Locaux intérieurs classés EA – EB – EB+ p – EB+ c

Ce domaine d'emploi est valide pour les ouvrages suivants :

- Les bâtiments d'habitation de 1ère, 2ème et 3ème famille.
- Les ERP de catégorie 1,2,3,4 et 5 en rez-de-chaussée hors locaux à risques importants.
- Les ERP de catégorie 1,2,3,4 et 5 pour les niveaux au-dessus du rez-de-chaussée et inférieurs à 8m hors locaux à risques importants.
- Les ERP de catégorie 2,3,4,5 pour les niveaux entre 8 et 28m hors locaux à risques importants.
- Les bâtiments soumis au code du travail.

DOCUMENTS DE RÉFÉRENCE

Mise en œuvre conformément à :

- NF DTU 25.41

Justificatif de résistance au feu :

- PV EFR-23-001384-A
- Extension ThermaSoft®natura
- PV EFR-23-00410-D

CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES

Éléments constitutifs du système		
Parements	KNAUF KHD18/900	
Nombre de peau	2	
Ossature	F47	
Poids max. sans LV [kg/m ²]	35,0	
Résistance au feu		
Type de support	Sous plancher	
Classement de résistance au feu	REI60	
Dimensionnement		
Ossature	F47	F47
Entraxe [m]	0,50	0,60
Portée [m]	1,10	1,00
Entraxe avec plafond acoustique max. 10 kg/m ² [m]	0,50	0,60
Portée avec plafond acoustique max. 10 kg/m ² [m]	1,00	0,90
Épaisseur sous solive mini [mm] (C1)	60	
Lame d'air mini. [mm] (P1)	175	
Laine de verre (LV) [mm] (L1)	Sans LV ou 100 à 400 mm	
Isolant Thermasoft® natura [mm]	Sans isolant ou 100 à 400 mm (avec modification des entraxes et des portées)	
Pose de trappes de visite	Oui	

Épaisseur Thermasoft® [mm]	Parement		Portées (entraxe entre suspente) maximales admissibles par le système d'ossature complet (fourrure et suspente) avec isolant Thermasoft®natura					
	Nombre De couche	Type	Sans plafond acoustique			Avec plafond acoustique		
			Entraxe entre ossature [mm]			Entraxe entre ossature [mm]		
			600	500	400	600	500	400
100	2	KHD18-900	-	1,10	1,20	-	1,00	1,05
200	2	KHD18-900	-	1,05	1,15	-	0,95	0,95
300	2	KHD18-900	-	1,00	1,05	-	0,85	0,85
400	2	KHD18-900	-	0,95	0,95	-	0,80	0,80
Plaque			1^{ère} peau					
Entraxe vissage sur F47 [mm]			300					
			2^{ème} peau					
Entraxe vissage sur F47 [mm]			150					

PLAFOND NON DÉMONTABLE

PLAFOND KNAUF METAL F47 SOUS PLANCHER
KNAUF 2KHD18/900

KNAUF

Dispositions particulières de mise en oeuvre

Performance Feu :

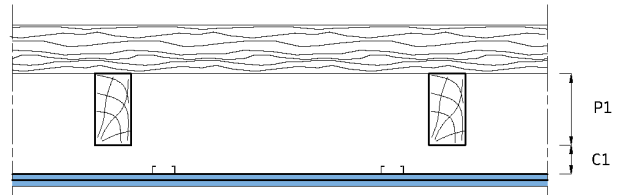
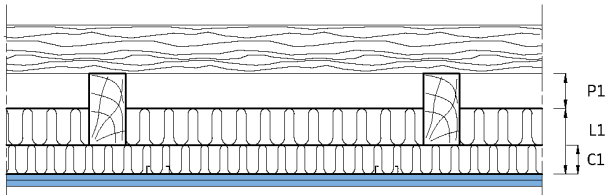
Se reporter systématiquement au PV Feu pour vérifier les dispositions d'application. Les tableaux de performance de ce document sont une synthèse des principales dispositions figurant dans le document justificatif.

Performance Acoustique :

Non

Autre :

Non



KNAUF

Zone d'Activités - Rue
Principale 68600
WOLFGANTZEN
www.knauf.com

SUPPORT TECHNIQUE
Tél: 0 809 404068
STK@knauf.com

La présente édition annule et remplace les précédentes. Au moment de la prescription et de la mise en œuvre, assurez-vous qu'elle est toujours en vigueur. Les informations se trouvant dans cette fiche sont à données à titre d'information et sont limitées à une application en France Métropolitaine. Il est de la responsabilité du poseur de s'assurer de conformité et de la faisabilité des travaux envisagés vis-à-vis de la réglementation, des règles de l'art en vigueur (DTU etc.) et des documents techniques du fabricant (Avis Techniques, Procès-Verbaux d'essai, Documents encadrant la mise en œuvre...). Toute mise en œuvre non conforme aux dispositions du présent document dégage la responsabilité du fabricant. Les photos ainsi que les schémas ont également une valeur indicative et ne constituent nullement des documents contractuels.